



Présentation de l'édition 2020 (catégorie **Lycéens**)

Candidats

Vous êtes lycéen.e.s et vous avez mené une ou des actions positives et inspirantes au sein de votre établissement qui s'inscrit dans le champ de la :

lutte contre l'homophobie ou la transphobie

**campagne de communication exposition ateliers d'écriture
musique compétition sportive forum d'information théâtre
clip vidéo manifestation culturelle projet éditorial colloque**

Participez avec votre Lycée au concours organisé par l'**association *Le Refuge***
et la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais !

Les lauréats

Deux Prix des Lycéens seront remis par Jasmin Roy le **vendredi 15 mai 2020**, journée mondiale de lutte contre l'homophobie, à Paris.

Les prix des Lycéens

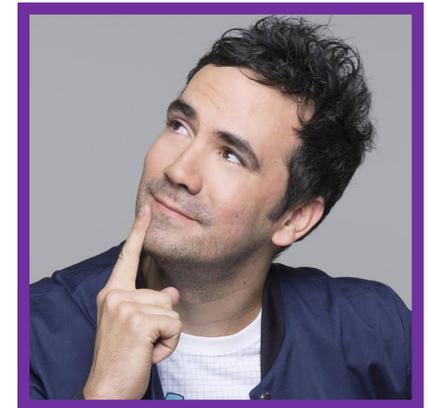
Décernés par la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais et *Le Refuge* à deux établissements scolaires s'étant les plus démarqués dans ses actions de lutte contre l'homophobie.

Bourse pour chacun des prix : **2 000 €**

Le Jury

Le jury 2020 est composé de **personnalités** et de **représentants associatifs**.

- Alex Goude, Président du Jury, animateur de télévision, metteur en scène, humoriste, réalisateur/producteur
- Ana de Boa Esperança, Déléguée Générale de l'Institut Randstad
- Jasmin Roy, Président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais
- Marie-Claude Pietragalla, danseuse et chorégraphe
- Tristan Lopin, humoriste
- Albin Serviant, Président de Têtu, entrepreneur
- Jean-Luc Romero, Président du CRIPS IDF, de l'ADMD et d'ELCS
- Natacha Quester-Séméon, Entrepreneure, Co-fondatrice de #JamaisSansElles
- Nicolas Noguier, Président du Refuge
- Frédéric Gal, Directeur général du Refuge
- Rémy Rego, Responsable communication du Refuge
- Karine Baudoin, Attachée de presse du Refuge
- Saki et Shaina, jeunes accompagnées par Le Refuge
- Olivia Chaumont, militante, architecte et urbaniste
- Julia Boyer, militante



Notre partenaire

La Fondation Jasmin Roy et Sophie Desmarais a été créée en 2010 au Québec (Canada) et a pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux jeunes en milieu scolaire aux niveaux primaire et secondaire.



Engagée dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie en milieu éducatif depuis 2010, la Fondation décerne chaque année le Prix du Ruban Mauve à un établissement scolaire Québécois qui aura mené des actions en ce sens.

« Admettre la différence comme richesse humaine doit s'enseigner dès le jeune âge et l'éducation à la diversité doit s'acquérir dès la petite enfance. Ignorer la différence des autres, c'est aussi refuser d'embrasser les nôtres. »

Jasmin Roy,

Fondateur et Président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais



Présentation du Grand Concours 2020 Le Refuge
« Initiatives contre les LGBT-phobies » - Catégorie « Lycéens »

Démarche

Pour ce faire, vous devrez démontrer au jury, via le formulaire en ligne, les actions inspirantes et positives posées tout au long de l'année 2019-2020 visant à réduire les actes homophobes et transphobes dans votre milieu scolaire.

En plus de remplir le formulaire, nous vous invitons à nous faire parvenir des photos, des vidéos ou tout autre document pertinent qui témoigneront du travail accompli et de votre démarche, dans le but d'alimenter la réflexion des membres du jury.

Nous vous invitons à envoyer, **avant le dimanche 05 avril 2020**, par **email** à **concours@le-refuge.org** et par **courrier postal recommandé** aux bureaux administratifs de l'association, le **dossier de candidature complété**.



Association Le Refuge
Grand Concours 2020 - Lycéens
75 place d'Acadie
34000 Montpellier

Téléphone : 09.54.92.60.66
Email : concours@le-refuge.org